



72^e session de l'Assemblée générale

Réunion de Haut Niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes

New York, les 27 et 28 septembre 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire General,

Excellences,

Cette réunion constitue une excellente occasion de réaffirmer notre engagement politique dans la lutte contre la traite des êtres humains. Les importants mouvements migratoires actuels nous confrontent à de nouveaux défis. Ils nous obligent à réévaluer les lacunes en matière de prévention, de protection, de poursuite judiciaire et de partenariat, les quatre piliers désignés par le Plan d'action mondial des Nations Unies.

Permettez-moi de souligner les trois points suivants:

1. Les crises humanitaires et les conflits armés constituent des défis particuliers dans la lutte contre la traite. Les acteurs humanitaires sont de plus en plus confrontés à ce phénomène et ont un rôle à jouer en matière de prévention et de protection. Il est important que les acteurs humanitaires avec leurs partenaires du développement renforcent leur engagement et leur coordination à cet égard.
2. Deuxièmement, il faut clairement reconnaître que les déplacements forcés et les migrations créent des vulnérabilités particulières et des opportunités de traite et d'exploitation, incluant l'exploitation par le travail. La perte des moyens de subsistance, le manque d'accès légal au marché du travail et les sommes élevées versées aux trafiquants ne sont que quelques-unes des causes qui encouragent l'exploitation par le travail. En novembre 2016 à Genève, la Suisse a participé – avec

plusieurs agences onusiennes et acteurs internationaux – à une conférence sur la lutte contre la traite des personnes à des fins de travail forcé le long des routes migratoires. À cette occasion, le rôle du secteur privé dans le cadre de stratégies et d'actions destinées à prévenir la traite et l'exploitation par le travail a été soulevé. À cet égard, la Suisse soutient le travail important de Mariagrazia Giammarinaro, la Rapporteuse spéciale sur la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, qui a lancé une initiative afin de renforcer les actions multipartites et les stratégies de la coalition industrielle.

3. En troisième lieu, le 18 octobre, à l'occasion de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, la Suisse donnera le coup d'envoi des troisièmes "Semaines d'action contre la traite des êtres humains". Des activités de sensibilisation seront organisées dans tout le pays. Excellent exemple de partenariat, la campagne est inspirée et coordonnée par un ensemble d'acteurs étatiques, de la société civile et d'organisations non-gouvernementales.

Enfin, j'aimerais conclure en soulignant une fois de plus l'importance des négociations en cours sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Ce dernier représente une opportunité d'intégrer des principes et des stratégies de lutte contre la traite des êtres humains dans le dialogue international sur les migrations. Les discussions qui ont eu lieu au début du mois à Vienne dans le cadre de la 5^e session thématique sur le commerce des personnes et le trafic illicite de migrants ont déjà préparé le terrain à cet effet.

Monsieur le Président,

Le rôle de la société civile pour identifier et protéger les victimes de la traite reste fondamental. Nous ne pouvons pas remplir notre mission sans elle. Ainsi, la Suisse contribuera à hauteur de 80 000 francs suisses au fonds d'affectation volontaire de l'ONU en faveur des victimes de la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants.

Je vous remercie de votre attention.